

## ARRETE

### LE RECTEUR DE L'ACADEMIE D'AMIENS

- Vu le code général de la fonction publique
- VU le décret n°83-1033 du 3 décembre 1983 modifié portant statuts particuliers des corps de l'administration scolaire et universitaire ;
- VU le décret n°92-912 du 2 septembre 1992 modifiant le décret n°85-899 du 21 août 1985 relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel relevant du Ministère de l'Éducation nationale ;
- VU le décret n°2011-1317 du 17 octobre 2011 modifié portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'État ;

### ARTICLE UNIQUE :

Les secrétaires d'administration de l'Éducation nationale et de la jeunesse et des sports dont les noms suivent sont inscrits sur la liste d'aptitude 2024 pour l'accès au corps des attachés d'administration de l'État :

#### *Liste principale*

1. Mme Annie BOCQUET	COLLEGE P.et M.CURIE	ALBERT
2. Mme Carole LEORIER	COLLEGE PIERRE MENDES FRANCE	MERU
3. Mme Bérengère BARANOSKI	LYCEE JEAN ROSTAND	CHANTILLY
4. Mme Catherine LOUVEL	COLLEGE GASTON VASSEUR	FEUQUIERE EN VIMEU
5. Mme Patricia JOUIN	COLLEGE GAETAN DENAIN	COMPIEGNE
6. Mme Véronique CROISET	COLLEGE LOUIS JOUVET	GAMACHES
7. Mme Laëtitia SALE	CROUS	AMIENS
8. M Julien FIORI	DSDEN60	BEAUVAIS
9. Mme Marie-Claire ROBART HEDE	RECTORAT	AMIENS
10. Mme Laurence FICHERA	UPJV	AMIENS

#### *Liste complémentaire*

1. Mme Corinne HELIN	UTC	COMPIEGNE
2. Mme Kateline BELLEROSE	DSDEN60	BEAUVAIS
3. Mme Laurence GUERIN	COLLEGE BAUJOIN	THOUROTTE

Fait à AMIENS, le 15 avril 2024

Pour le Recteur et par délégation,  
La Secrétaire Générale de l'Académie,



**Catherine BELLET- LEMOINE**